

DEC181612DR15

**Décision portant cessation de fonctions de M. Narivonjy RAJAOARIVELO, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5031 intitulée Centre de recherche Paul Pascal (CRPP)**

#### LA DIRECTRICE

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC132916DR15 du 7 octobre 2013 portant nomination de M. Narivonjy RAJAOARIVELO aux fonctions d'AP,

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Narivonjy RAJAOARIVELO, dans l'UMR n° 5031 intitulée Centre de recherche Paul Pascal (CRPP), à compter du 12 avril 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 16 mai 2018

La directrice de l'unité  
Cécile ZAKRI

Visa du délégué régional du CNRS  
Younis HERMES

